

des renseignements sur le marché grâce à la présence et à l'expérience du partenaire du pays hôte. Pour le partenaire du Sud, le principal avantage réside surtout dans le perfectionnement de ses ressources humaines, l'amélioration de ses moyens techniques de conception et de production et l'acquisition de nouvelles techniques de gestion générales.

Les coentreprises ont fait l'objet de nombreuses études de cas, dont il convient de mentionner deux exemples dans le Tiers monde. Le premier cas, qui illustre bien l'énorme potentiel des coentreprises comme outil de développement, est celui de la filiale américaine de la grande société suisse de génie électrique ABB; la filiale a formé avec deux sociétés indonésiennes une autre entreprise en vue de fabriquer des composants destinés à l'électrification de plusieurs douzaines d'îles dans le vaste archipel indonésien.⁹² La coentreprise est exceptionnellement grande et emploie quelque 10 000 Indonésiens, principalement des soudeurs et des métiers semblables. Les cadres, surveillants et travailleurs d'usine indonésiens ont tous acquis de nouvelles compétences grâce au projet et les retombées pour l'Indonésie sur le plan de l'emploi et de la qualification de la main-d'oeuvre sont évidentes. Sur la foi de son expérience, le cadre américain chargé du projet conseille à d'autres qui songeraient à former des coentreprises:

- de prendre le temps de former adéquatement les surveillants d'usine indonésiens (sur qui presque tout repose) et de s'assurer de leur engagement;
- d'établir des relations personnelles;
- de faire apprendre aux expatriés certains principes essentiels dans les relations interpersonnelles, dont l'évitement des critiques directes à l'endroit des employés dans une culture asiatique où il est extrêmement important de sauver la face; et
- de recourir le plus souvent possible à des intermédiaires-

92 Konopacki, Ronald F., «Operating a Manufacturing Plant in an Asian Culture», *Journal of Business Strategy*, mai-juin 1992, p. 58-60.